Pôle municipal de Kerdroual
Direction des Services Techniques
Tél : 02 97 86 40 00
Mail : stm@ploemeur.net

Plœmeur, le 13 0 AVR. 2026

N/REF: LB/ SB – 400 DST 2026

Objet: Jeudis de Ploemeur 2026

Madame, Monsieur,

La ville de Ploemeur organisera en juillet et août 2026 les « Jeudis de Ploemeur ». Cinq dates ont été arrêtées pour cette manifestation qui proposera de nouveau un marché en plein air de produits locaux tant alimentaires que non alimentaires et un espace restauration avec animation musicale. C'est avec plaisir que nous partagerons ces temps forts avec vous.

Pour votre information, les dates et lieux retenus sont les suivants:

- 23 juillet : Fort-Bloqué (Esplanade Florence Arthaud)
- 30 juillet : Lomener (place Gustave Le Floch) / pas de commerçants non alimentaires
- 6 août : Place de Bretagne
- 13 août : Fort-Bloqué (Esplanade Florence Arthaud)
- 20 août : Kerroc'h (place du Port Blanc)

Afin que ces soirées s'inscrivent dans le respect des législations, de l'organisation mise en œuvre et plus généralement dans le respect de tous et de l'environnement, je vous saurais gré de prendre connaissance du règlement 2026 de cette animation. Le depot de votre candidature signifie acceptation de ce document.

Pour assurer une bonne qualité des « Jeudis », le règlement précise, entre autres, que les participants ont l'obligation:

- D'afficher l'origine des produits vendus et/ou celles des matières premières entrant dans la composition des plats proposés
- De trier leurs déchets
- D'utiliser de la vaisselle compostable et/ou recyclable, le décret n° 2019-1451 du 24 décembre 2019 interdisant le plastique à usage unique

Par ailleurs, je vous rappelle que la puissance électrique est limitée à 9 Kw par stand alimentaire (forfait minimum de 1 Kw).

Enfin, j'attire votre attention sur la règlementation liée aux bouteilles que gaz. Elles devront être stockées en plein air à proximité immédiate de votre stand. Il est également préférable d'utiliser des bouteilles en composite plutôt qu'en acier.

.../...

PLŒMEUR
PLANVOUR

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à nous retourner pour le 25 mai au plus tard. Votre candidature sera alors examinée par une commission chargée d'accréditer les participants à ces soirées (seuls les dossiers complets seront pris en compte).

Les réponses seront apportées au plus tard le 15 juin prochain.

Dans l'attente et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le conseiller municipal délégué
à la vie associative et
à l'animation locale,
Jean-Luc SCIEUX

MAIRIE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Pièces jointes :
- Fiche d'inscription
- Règlement 2026 des Jeudis de Ploemeur

Contact Mairie
1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr
1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex

Tél. 02 97 86 40 40 • mairie@ploemeur.net